

**Par SDÉ, courriel et poste**

Le 29 juin 2017

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Simon Turmel**  
Avocat  
Hydro-Québec  
Vice-Présidence - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET : Préparation du dossier tarifaire et suivi de la décision D-2017-043 (R-3897-2014) relative à l'établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficacité par le distributeur d'électricité et le transporteur d'électricité**

---

Monsieur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le « Distributeur ») fait suite à la demande formulée par la Régie de l'énergie au paragraphe 167 de sa décision D-2017-043.

Ainsi, le Distributeur dépose par la présente les études, analyses et rapports dont il dispose relativement à la détermination du Facteur X pour le MRI du Distributeur.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Simon Turmel*

Simon Turmel, avocat

c.c. Intervenants par courriel seulement